

Albertville

Communiqué de presse

Mercredi 12 Février 2025

Philippe DELHOMME relaxé, la justice a fait son travail et TELT a perdu

Philippe DELHOMME, une trentaine de citoyens dont deux élu.e.s Alexandra Caron-Cusey (Les Écologistes) et Jean-François Coulomme (NFP-LFI) ont fait un sitting le 30 Août 2022 pour stopper les camions de TELT qui circulaient non stop dans Villarodin-Bourget, au mépris des habitants et de l'environnement. Cette action se déroulait dans le cadre plus vaste de la contestation de ce projet de ligne Lyon-Turin mal pensé et sans aucune prise en compte de ses impacts sur la Maurienne.

Pourtant Philippe a été le seul à être poursuivi devant la justice par l'entreprise TELT ! Selon l'avocat de cette dernière, la liberté d'expression ne doit pas prévaloir sur la liberté d'entreprendre !

Ce 10 février, Philippe, entouré de 150 personnes venues le soutenir de Maurienne, Grenoble, Chambéry, Aix, Susa, Turin... a rappelé que l'intention était d'alerter, d'informer et de refuser le saccage de la vallée de la Maurienne particulièrement détruite à Villarodin Bourget : "C'est à nous de défendre le vivant, les arbres, les forêts, l'eau, les rivières avec lesquels nous sommes liés car nous ne pouvons pas vivre sans eux!"

Face à des procédures judiciaires faites pour intimider les citoyen.nes et décourager les résistances, **les Écologistes saluent l'expression indépendante de la justice, garant de notre cadre républicain. L'état de droit est un socle indispensable de notre démocratie.** La Procureure a en effet immédiatement proposé la relaxe, reconnaissant à Philippe sa liberté de s'exprimer par un sitting car ce n'est pas une obstruction de la chaussée.

TELT a donc perdu. Les Écologistes se réjouissent qu'enfin, le droit et le fonctionnement républicain remettent les choses à l'endroit. Oui, la liberté d'entreprendre s'arrête là où les droits des humains et de l'environnement sont bafoués.

Mais il faut aller plus loin : aujourd'hui, on ne sait même plus quels intérêts TELT défend sinon un système fou, né dans les 90 où la croissance était reine quel qu' en soit le prix environnemental, un projet fou mis en route que l'on ne sait plus arrêter, même quand l'opacité règne, que les coûts dérapent alors que la France cherche des économies partout, même lorsque il y a des alertes argumentées sur la ressource en eau.

Il est encore temps de suspendre les travaux pour étudier les alertes sur l'eau et s'assurer de ne pas créer une situation ingérable en Haute Maurienne. Il est encore temps de réfléchir à ce qui est réellement utile pour la desserte ferroviaire de la Maurienne, pour notre système ferroviaire dans son ensemble, ce qui est réellement utile pour aider les transporteurs à mettre les marchandises sur le rail, pour permettre aux habitant.es et aux touristes de se déplacer en train.

Contact presse

Camille CRESPEAU

Porte Parole Les Écologistes 73 - Savoie

camille.crespeau73@gmail.com

06 40 07 36 86